

L'espace à dominante rurale bourguignon : vers une stabilisation de la population et des emplois

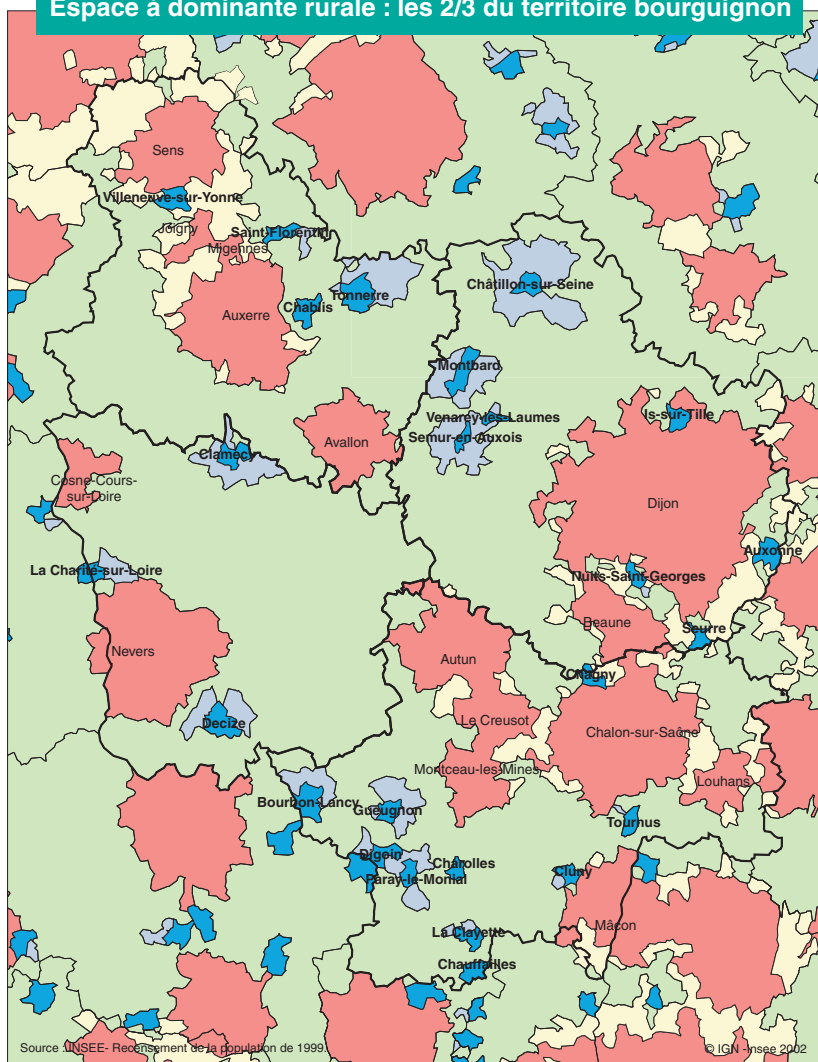
En Bourgogne, l'espace à dominante rurale couvre encore les deux tiers du territoire et un tiers des Bourguignons y résident.

Il a pourtant perdu beaucoup de terrain entre 1990 et 1999 au profit des espaces urbains et périurbains qui étendent leur influence.

De nouveau attractif et bénéficiant du développement de l'emploi dans les services, l'espace resté rural parvient presque à stabiliser sa population et ses emplois.

Les communes les moins éloignées des aires urbaines sont les plus dynamiques tandis que plusieurs pôles d'emploi ruraux connaissent de sérieuses difficultés économiques.

Espace à dominante rurale : les 2/3 du territoire bourguignon



Source : INSEE - Recensement de la population de 1999

© IGN - Insee 2002

Organisation territoriale de l'emploi

- Pôles urbains et couronnes périurbaines
- Pôles d'emploi de l'espace rural
- Communes multipolarisées
- Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural
- Autres communes de l'espace à dominante rurale

En 1999, 529 000 Bourguignons, soit le tiers de la population régionale, résident dans l'espace à dominante rurale et 184 000 personnes y travaillent (soit 30 % des actifs occupés de la région). Cet espace, défini en complément des espaces urbains et périurbains, couvre les deux tiers du territoire bourguignon. Le profil rural de la Bourgogne se confirme par comparaison avec l'ensemble du territoire national, celui-ci étant composé pour moitié seulement d'espace à dominante rurale où vivent 18 % des Français et où sont localisés 16 % des emplois.

Les 1 241 communes qui appartiennent à l'espace rural bourguignon se répartissent en trois catégories : les **aires d'emploi de l'espace rural**, composées de 25 **pôles d'emploi de l'espace rural** et de leur **couronne** (les 122 communes dont au moins 40 % des actifs vont travailler au pôle), et 1 094 **autres communes** que l'on peut répartir en 497 *communes sous faible influence urbaine* situées à la périphérie des aires urbaines (au moins 20 % de leurs actifs y travaillent) et 597 *communes isolées* localisées au cœur de l'espace rural, loin des pôles ruraux ou des pôles urbains.

Chiffres clés des différents espaces bourguignons en 1999

	Superficie en %	Population en milliers	Emplois en milliers
Espace à dominante urbaine	34	1 082	434
Espace à dominante rurale	66	529	184
Aires d'emploi de l'espace à dominante rurale	7	173	80
Pôles	2	142	75
Couronnes	5	31	5
Autres communes de l'espace à dominante rurale	59	356	104
Communes sous faible influence urbaine	25	175	46
Communes isolées	34	181	58

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Les habitants de l'espace rural bourguignon se répartissent de façon sensiblement égale entre aires d'emploi, communes sous faible influence urbaine et communes isolées tandis que les emplois sont davantage concentrés dans les aires d'emploi.

En Bourgogne, comme ailleurs, l'espace rural perd du terrain. Les com-

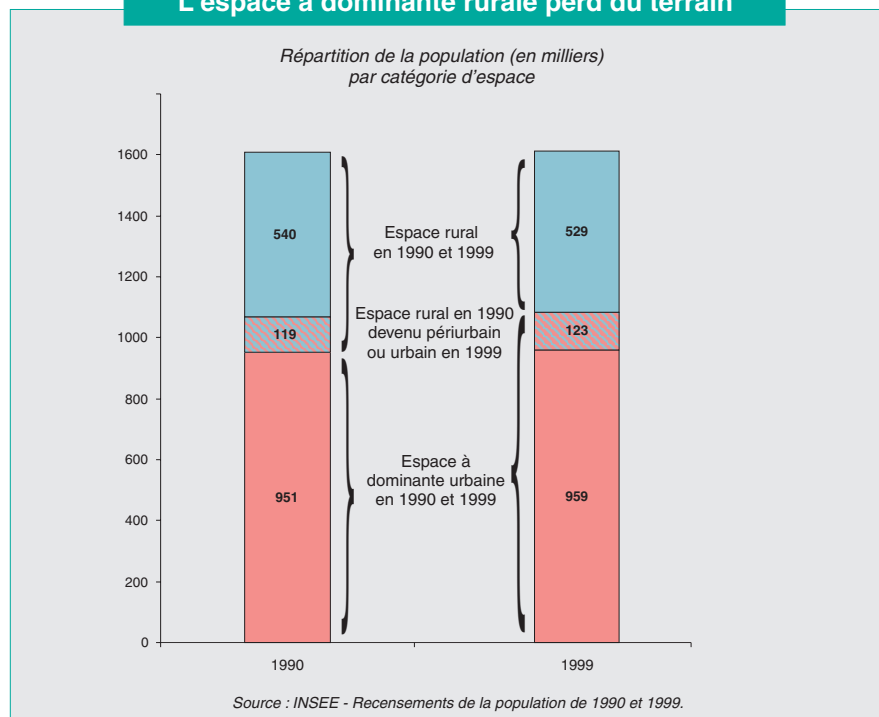
munes les moins éloignées des pôles urbains, qui sont aussi les plus dynamiques, sont peu à peu "absorbées" dans l'espace périurbain. Une part croissante de leurs actifs se rend au pôle pour y travailler jusqu'à atteindre le seuil des 40 % qui les transforme en communes périurbaines même si extérieurement elles conservent le plus souvent un profil peu urbanisé.

Ainsi, 277 des 1 510 communes appartenant à l'espace rural en 1990 sont devenues périurbaines depuis, privant le rural de 15 % de sa superficie, 18 % de ses habitants (soit 106 000 personnes) et 14 % de ses emplois (soit 26 000 emplois). De plus, l'unité urbaine de Migennes (13 000 habitants en 1990), pôle d'emploi de l'espace rural en 1990, est devenue un pôle urbain suite à la nette croissance de ses emplois entre 1990 et 1999.

Fin de l'exode rural mais population toujours en baisse

La population de l'espace "resté" rural a continué de diminuer entre 1990 et 1999 : 11 000 habitants de moins, soit une diminution de 0,24 % par an. C'est peu comparé à la baisse enregistrée au cours du siècle dernier au moment de l'exode rural, et deux fois moins qu'au cours des deux périodes intercensitaires précédentes (1975-1982

L'espace à dominante rurale perd du terrain



Démographie : les communes sous faible influence urbaine sont les plus dynamiques

Évolution de la population entre 1990 et 1999

	Solde	Taux de croissance annuel moyen	Solde naturel	Solde migratoire
Espace à dominante urbaine	11 820	0,12	24 533	- 12 713
Espace à dominante rurale	- 11 406	- 0,24	- 18 997	7 591
Aires d'emploi de l'espace à dominante rurale	- 7 569	- 0,47	- 952	- 6 617
Pôles	- 7 307	- 0,55	- 625	- 6 682
Couronnes	- 262	- 0,09	- 327	65
Autres communes de l'espace à dominante rurale	- 3 837	- 0,12	- 18 045	14 208
Communes sous faible influence urbaine	1 856	0,12	- 7 129	8 985
Communes isolées	- 5 693	- 0,34	- 10 916	5 223

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Guide de lecture : les communes de l'espace à dominante urbaine en 1999 ont vu leur population augmenter de 11 820 habitants, entre 1990 et 1999, soit à un rythme de 0,12 % par an. Cet excédent résulte d'un excédent naturel de 24 533 (= nombre de naissances - nombre de décès) et d'un solde migratoire négatif de 12 713 (= nombre d'arrivées - nombre de départs).

et 1982-1990). L'exode rural apparaît donc terminé et ce sont désormais les arrivées de nouveaux habitants qui l'emportent globalement sur les départs. La baisse de la population rurale s'explique uniquement par son vieillissement, les décès excédant les naissances.

Les communes situées à la grande périphérie des villes sont les principales bénéficiaires des installations à la campagne, migrations qui concernent des personnes peut-être plus âgées et moins actives que celles qui migrent vers les espaces périurbains. Leur population augmente sous l'effet de ces mouvements migratoires, même si elles enregistrent davantage de décès que de naissances.

Les communes les plus isolées de l'espace rural bénéficient aussi de l'arrivée de nouveaux habitants, mais cet apport migratoire ne compense pas leur déficit naturel et leur population diminue.

La troisième catégorie d'espace, celle des pôles d'emploi rural et leur couronne, perd aussi des habitants. Mais ici cette baisse est due à un solde migratoire fortement négatif tandis que le solde naturel est proche de zéro. Et la situation est contrastée selon que ces pôles se situent au cœur de l'espace

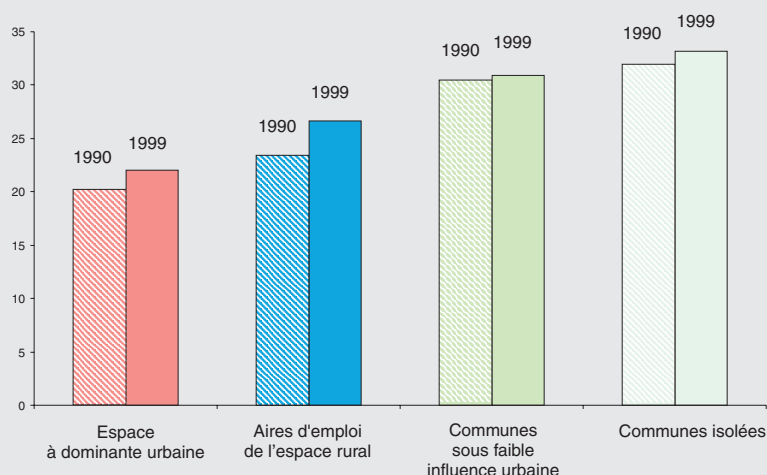
rural ou à proximité des espaces urbains et périurbains. Auxonne proche de Dijon, Chagny proche de Chalon-sur-Saône et Villeneuve-sur-Yonne proche de Sens gagnent des habitants alors que les trois quarts des aires en perdent notamment celles localisées au nord de la Côte-d'Or ou au sud-ouest de la Saône-et-Loire. A Gueugnon ou à Digoin, par exemple, la population a

diminué de 10 % en 9 ans.

Si en Bourgogne, l'espace "resté" rural parvient presque à stabiliser sa population au cours des 9 dernières années, France entière, cet espace enregistre dans le même temps un véritable regain démographique avec un taux de croissance annuel de 0,2 %. Porté surtout par le dynamisme des aires urbaines qui continuent d'étendre leur

D'avantage de personnes de 60 ans et plus dans les communes isolées

Part des personnes de 60 ans et plus parmi la population en 1990 et en 1999



Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

influence, ce sursaut démographique concerne moins la Bourgogne où l'espace rural est vaste, loin des principales agglomérations ou proche de villes elles-mêmes peu dynamiques.

De plus en plus d'emplois dans les services

L'activité économique de l'espace "resté" rural se transforme, même si globalement le nombre d'emplois a peu varié entre 1990 et 1999 en passant de 185 000 à 184 000, soit une baisse de 0,07 % par an. Les services remplacent peu à peu les emplois agricoles et industriels. Les emplois dans les services administrés (services de l'administration mais aussi ceux relevant de l'éducation, de la santé et de l'action sociale) sont en forte croissance (près de 3 % par an). Ils représentent désormais plus du quart des emplois ruraux.

Leur développement est important dans les communes qui bénéficient de l'installation de nouveaux habitants : communes sous faible influence urbaine et communes isolées.

Les services marchands se développent également. La croissance est particulièrement marquée dans les services aux entreprises dont les effectifs ont augmenté de presque 5 % par an, alors que les services aux particuliers se montrent nettement moins dynamiques. Ces deux catégories de services marchands regroupent aujourd'hui la même part des emplois ruraux (environ 7 % de l'emploi rural chacune), les premiers pesant cependant deux fois moins lourd dans le rural que dans l'urbain alors que le poids des seconds est le même dans les deux types d'espace.

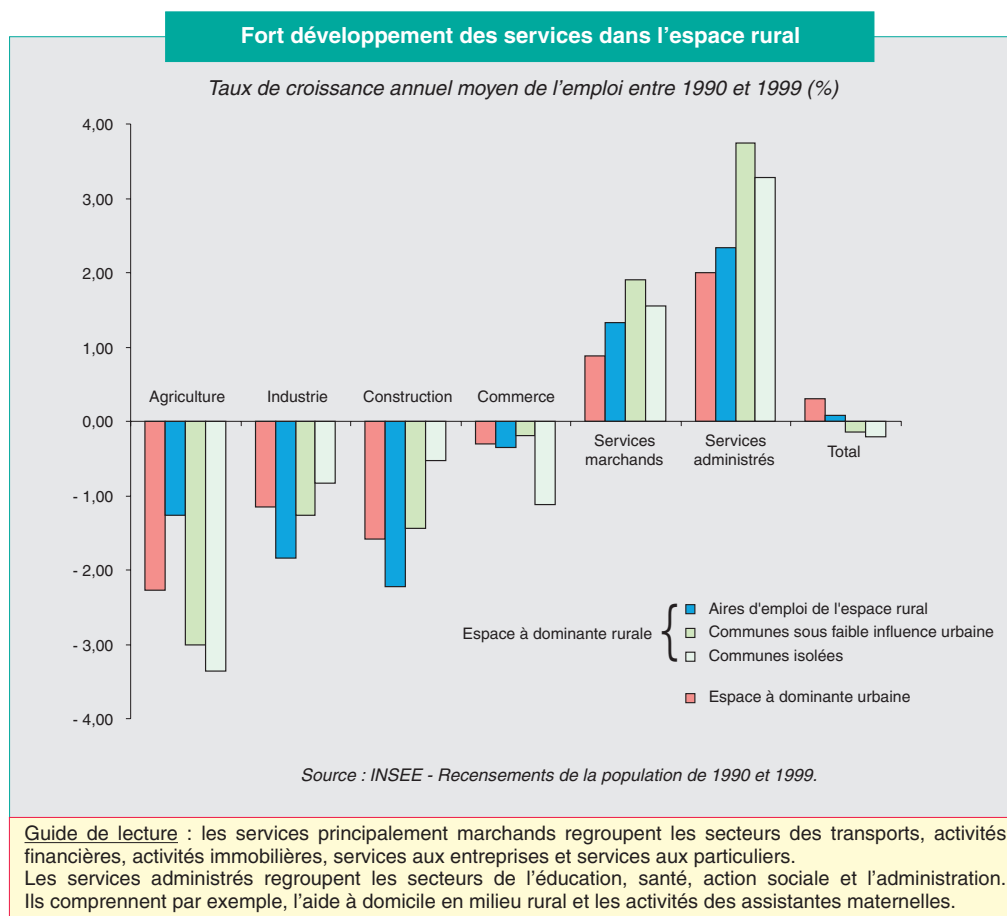
L'industrie, qui regroupe encore un quart des emplois ruraux, est en perte de vitesse. Les industries agroali-

mentaires fortement implantées dans l'espace rural continuent à se développer mais la croissance de leurs emplois ne suffit pas à compenser le déclin des secteurs des biens d'équipement ou des biens intermédiaires.

Quant à l'agriculture, elle ne représente plus que 13 % des emplois et les agriculteurs seulement 11 % de la population active, loin derrière les ouvriers ou les employés. Cette baisse de l'emploi agricole est très marquée dans les communes les plus isolées de l'espace rural.

Certains pôles d'emploi ruraux en difficultés économiques

Les pôles d'emploi et leur couronne ne sont plus les moteurs économiques de l'espace rural. La moitié d'entre eux perd des emplois dans les



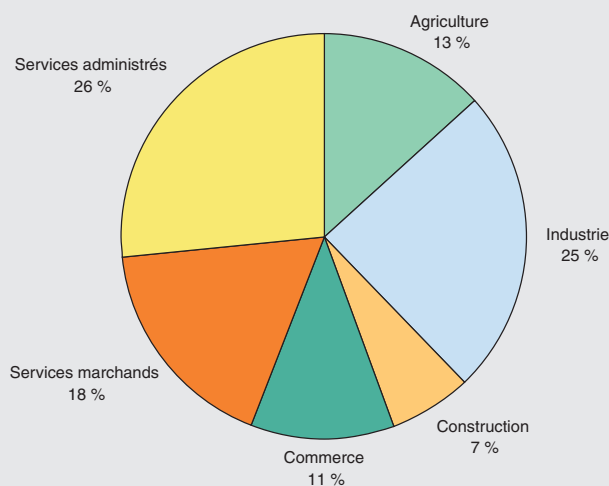
années 90, davantage touchés par les problèmes industriels et profitant moins du développement des emplois tertiaires. C'est le cas dans le nord de la Côte-d'Or (Châtillon-sur-Seine, Venarey-les-Laumes et Montbard), à Decize et La Charité-sur-Loire dans la Nièvre ainsi que dans quelques aires de Saône-et-Loire (Chauffailles, La Clayette, Paray-le-Monial, Bourbon-Lancy et Digoïn).

Les difficultés économiques de ces pôles pèsent défavorablement sur l'emploi global de l'espace rural bourguignon. Alors que cet emploi augmente de 0,37 % au niveau national, il diminue de 0,7 % dans la région.

La quasi-stabilisation de sa population comme de son emploi permet d'être moins pessimiste sur le rural que par le passé. Mais rien n'est vraiment acquis. La croissance des services administrés, qui permet de maintenir le niveau de l'emploi, est très dépendante d'orientations volontaristes en matière de développement de ce type de service et de leur implantation sur le terri-

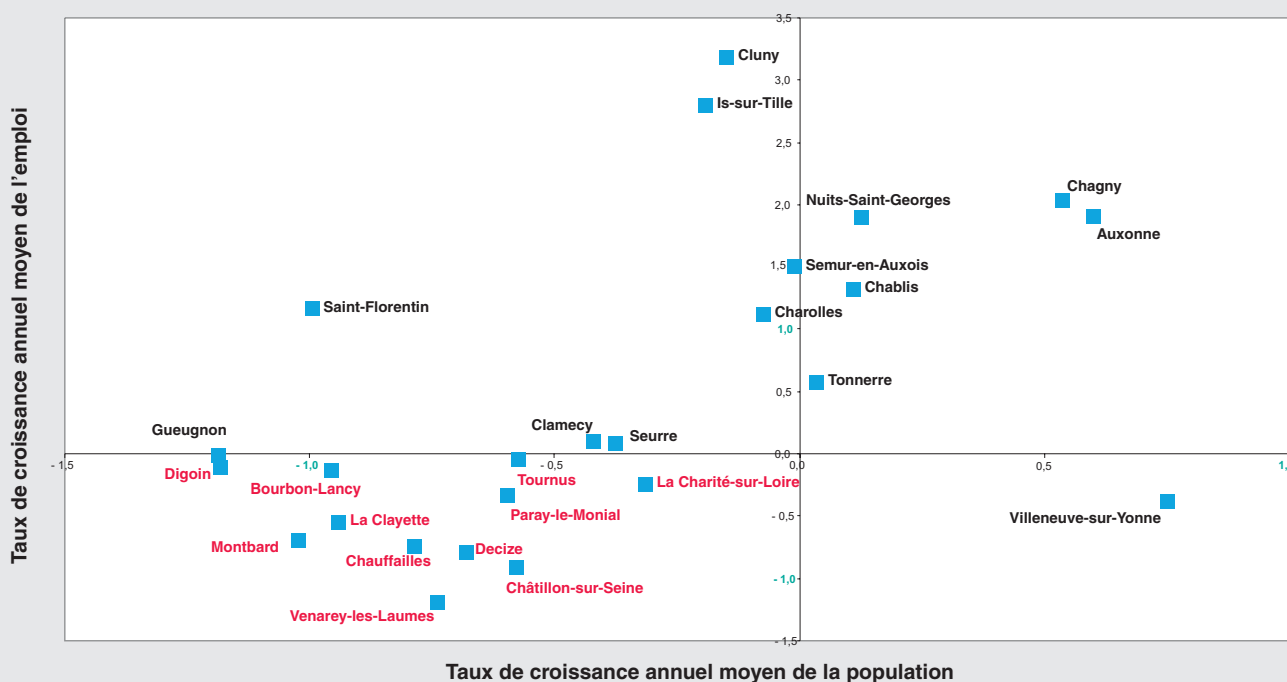
L'agriculture ne représente plus que 13 % de l'emploi rural

Répartition des emplois de l'espace rural par secteur



Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Parmi les 25 aires d'emploi de l'espace rural, 11 ont perdu des habitants et des emplois entre 1990 et 1999



Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

toire. Le maillage du rural bourguignon, composé de nombreux pôles souvent en difficultés économiques est un autre facteur de fragilité.

■ Bertrand Schmitt et Virginie Piguet
(INRA, Centre d'Économie et de Sociologie Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux)

QUELQUES DÉFINITIONS

L'INSEE a défini à partir des résultats du recensement de la population de 1999 une nomenclature spatiale. Le territoire est partitionné en deux grands ensembles : l'espace à dominante urbaine (aires urbaines et espaces multipolarisés) et l'espace à dominante rurale.

Les aires urbaines sont constituées d'un pôle urbain (unités urbaines ou agglomérations comptant 5 000 emplois ou plus) et d'une couronne périurbaine (communes ou unités urbaines dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune ou de l'unité urbaine, mais dans l'aire urbaine). Les espaces multipolarisés regroupent les communes (ou unités urbaines) qui envoient travailler au moins 40 % de leurs actifs résidents dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'espace à dominante rurale comporte les aires d'emploi de l'espace rural et les autres communes.

Les aires d'emploi de l'espace à dominante rurale sont constituées des pôles d'emploi de l'espace rural et des couronnes de ces pôles.

Les pôles d'emploi de l'espace rural sont des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus.

Les couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural sont des communes (ou unités urbaines) dont 40 % au moins des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Les autres communes de l'espace à dominante rurale sont les communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Dans cet article, parmi ces autres communes celles dont 20 % au moins des actifs résidents travaillent dans une aire urbaine sont appelées *communes sous faible influence urbaine* ; les autres sont appelées *communes isolées*.

Thème du prochain numéro : **Zoom sur 8 aires urbaines de Bourgogne**

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Zoom sur 8 aires urbaines de Bourgogne** - INSEE Bourgogne Dimensions n°99 - janvier 2003.
- **L'espace à dominante rurale de l'Ouest en 1999 : moins étendu, mais dynamique** - INSEE Basse-Normandie - Cent pour cent Basse-Normandie n°111 - novembre 2002.
- **44 % des exploitations dans l'urbain et le périurbain** - Agreste Primeur n°117 - décembre 2002.
- **Organisation territoriale de l'emploi et des services** - INSEE Première n°870 - novembre 2002.
- **Recensement de la population 1999 : évolutions contrastées du rural** - Inra Sciences Sociales n°2 et INSEE Première n°726 - juin 2000.
- **Le rural en Bourgogne : diversité des espaces et des activités** - INSEE Bourgogne Dimensions n°45 - juin 1997.

Les INSEE Première, les INSEE Bourgogne Dimensions et les notes de conjoncture figurent dès parution sur le site internet de l'INSEE : www.insee.fr.

INSEE - BOURGOGNE

2, rue Hoche - BP 1509

21035 Dijon Cedex

Tél : 03 80 40 67 67

Fax : 03 80 40 68 00

Directrice de la publication : Véronique Moyne

Chef du Service Études et Diffusion :

Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef : Christine Ricci

Maquette PAO : Sylvie Renaud

Abonnement :

8 numéros par an + Bilan économique

et social annuel : 22 euros abonnement France

27 euros abonnement étranger

2,20 euros le numéro

Impression : AZ Média - Chenôve

Dépôt légal : à parution

ISSN 1246-483 X

Code Sage D039816

© INSEE 2003